

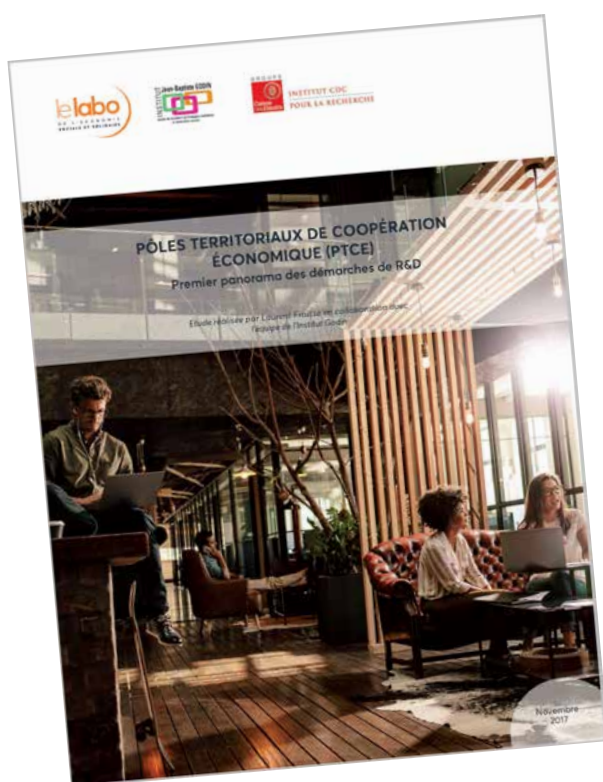
COMPTE-RENDU

Séminaire
- Quelles démarches de R&D
dans les PTCE ? -



“ Quelles démarches de R&D au sein des PTCE ? ”

Le séminaire s'est tenu à la Caisse des dépôts, à l'occasion de la publication de l'étude exploratoire : *Premier panorama des démarches de R&D* au sein des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), qui a été réalisée par **Laurent Fraise**, socio-économiste, en collaboration avec l'équipe de **l'Institut Godin**, et en partenariat avec **le Labo de l'ESS** et **l'Institut CDC pour la Recherche**. Cette recherche-action, entamée auprès de plusieurs PTCE, a pour objectif d'étudier les interactions entre le monde de la recherche et ces nouvelles dynamiques, incarnées par les PTCE.



La publication *Premier panorama des démarches de R&D* est **consultable en ligne** sur le site du Labo de l'ESS.

Les travaux de recherche ont eu un rôle prépondérant pour faire avancer les démarches PTCE sur les enjeux de structuration, organisation, modélisation, le mode de fonctionnement, etc. Quelle est la suite à donner ? Avec quels moyens ? Par le biais de quelles interactions entre les PTCE et les différents acteurs, y compris publics ? C'est l'objet de ce séminaire, point d'étape important dans la poursuite de ce travail.

SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE

Dans un premier temps, plusieurs témoins ont illustré les relations entre PTCE et instituts de recherche : **Nicolas Chochoy**, de l'Institut Godin ; **Philippe Lerouillois**, du PTCE Florange e2i ; **Stéphane Berdoulet**, du PTCE Le Phares. Dans une seconde partie, les participants se sont demandés comment inscrire durablement la R&D dans les politiques actuelles : **Géraldine Lacroix**, Directrice Économie et Cohésion Sociale à la CDC ; **Emmanuel Dupont**, Mission Stratégie de Recherche et d'Innovation au CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) ; **Pascal Giat**, Chef de service à l'ANRT (Association Nationale Recherche Technologie). **Hugues Sibille**, Président du Labo de l'ESS, et **Christophe Itier**, Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale auprès du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, sont venus conclure les échanges et donner des perspectives concrètes d'avenir.

Qu'est-ce qu'un Pôle territorial de coopération économique (PTCE) ?

Les PTCE sont constitués par un ensemble d'acteurs de terrain qui s'associent autour d'un projet économique commun pour favoriser le développement territorial local. Leurs domaines d'activité sont divers et adaptés à leur contexte local : éco-activités, emploi et sécurisation des parcours professionnels, alimentation et agriculture durable...

La loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 reconnaît les PTCE dans son article 9 : « Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. »

INTRODUCTION



La rencontre est introduite par **Françoise Bernon**, Déléguée générale du Labo de l'ESS, **Isabelle Laudier**, Responsable de l'Institut CDC pour la Recherche et **Rachid Cherfaoui**, Président de l'Institut Godin et du PTCE la Maison de l'économie solidaire du Pays de Bray, qui anime également les échanges.

Françoise Bernon, déléguée générale du Labo de l'ESS, rappelle le travail du think tank depuis 8 ans. Les PTCE ont été conceptualisés par Le Labo de l'ESS avec les têtes de réseaux : le RTES, le CN-CRESS, le MES et COORACE. « Le développement des PTCE a été l'une des propositions phare des États-Généraux de l'ESS, notamment pour être identifiables par les pouvoirs publics ». Si quelques batailles ont été gagnées – une loi et deux appels à projet interministériels, il reste des « combats importants » à mener.

Isabelle Laudier, Responsable de l'Institut CDC pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, souligne l'utilité du regard des experts extérieurs et de l'apport de partenariats en recherche pour la réflexion stratégique. La Caisse des Dépôts est un acteur très présent dans le champ des PTCE (en ayant notamment participé au jury et contribué au financement des appels à projets), qui constituent un concept important du point de vue de l'ESS, mais aussi plus globalement. « Les PTCE sont des démarches originales de coopération dans les territoires. C'est un enjeu phare d'observer ces dynamiques pour accompagner le développement économique local ».

Rachid Charfaoui se présente comme un « chef d'entreprise hybride », président de la Scic, la Maison de l'économie solidaire du Pays de Bray. Il revient sur les origines de la structuration de son PTCE : entre 2004 et 2007, pour accélérer le développement de la Scic, les quelques 70 coopérateurs ont tenté de solliciter « les universités et écoles d'ingénieur sur l'économie solidaire, l'innovation sociale, les axes de recherche », sans trouver « le répondant » espéré. Pour combler ce vide, une dizaine d'entrepreneurs a participé à la création de l'Institut Godin, dans les Hauts-de-France.

En 2011, la coopérative s'est reconnue dans l'appel à candidature lancé par Le Labo de l'ESS et ses partenaires. Cela a permis de confirmer une intuition : « la démarche de R&D par l'innovation sociale était structurante sur le long terme pour nos organisations ». Un « énorme chemin » reste à parcourir, concernant la méthodologie en R&D, un éventuel crédit d'impôt en accompagnement, des financements ad hoc européens, à l'instar de l'existant en matière technologique, l'organisation des doctorats...

En tant que président de l'Institut Godin, Rachid Charfaoui souhaite vivement que cet événement ne constitue pas une « fin de cycle », mais plutôt « une étape » de la dynamique. Il existe un climat porteur pour faire avancer « la recherche au sein de ces clusters économiques originaux que sont les PTCE, comme accélérateur à la fois d'économie de proximité et de transformation ».



TABLE RONDE

1.

PREMIER PANORAMA DES DEMARCHES DE R&D ENGAGEES PAR LES PTCE

Cette première étape du séminaire a pour objet de dresser un panorama des démarches de R&D engagées par les PTCE. Il s'agit de comprendre la place de la recherche et sa structuration au sein des pôles, dans un contexte institutionnel, avec la présentation de l'étude de Laurent Fraisse. Ce dernier est revenu sur les origines des interactions entre chercheurs et PTCE, ainsi que les problématiques de recherche et les connaissances utiles pour l'action. **Françoise Bernon** a rappelé les principaux résultats de l'enquête nationale d'analyse des PTCE et les moyens nécessaires à la poursuite de ce travail. Des témoignages de PTCE ont étayé les relations des chercheurs avec les instituts de recherche : **Nicolas Chochoy**, de l'Institut Godin, **Philippe Lerouvillois**, du PTCE Florange e2i, **Stéphane Berdoulet**, du PTCE Le Phares.



Laurent Fraisse, socio-économiste, remercie « l'Institut Godin – l'espace de travail et de collaboration de cette recherche, l'Institut CDC pour la Recherche et le Labo de l'ESS qui valorise et met en débat ». Dans ces pôles multi-parties prenantes, il y a bien une partie prenante recherche qui a été, dès le départ, inscrite dans la loi. Ces regroupements présentent un double intérêt :

- Être à l'initiative des entreprises de l'ESS, « ESS qui n'avait pas toujours été fortement présente dans des dispositifs de coopération économique territoriale, type clusters » ;
- Faire travailler des acteurs de l'ESS avec d'autres acteurs économiques du territoire et d'autres parties prenantes.

Quelle est la place de la recherche dans les PTCE ? C'est la question posée dans cette recherche exploratoire, dans la mesure où cette partie prenante n'avait pas été valorisée dans la dynamique de soutien. « En même temps, les travaux menés montraient qu'il y avait un certain nombre de chercheurs qui s'y intéressaient, avec des collaborations émergentes ».

L'environnement institutionnel a jusqu'à maintenant été insuffisamment « incitatif et valorisant ». La R&D n'a pas été un critère des deux appels à projets interministériels, en 2013 et 2015. Pour « faire pôle », il faut une entreprise de l'ESS, une entreprise dite « classique » et une troisième partie prenante non définie. Il est donc possible d'être dans une démarche PTCE, sans la dimension recherche. A titre de comparaison, la recherche est au cœur de la dynamique des pôles de compétitivité.

Pour autant, il y a **une structuration progressive de la fonction recherche dans les PTCE**. L'étude porte sur une quinzaine d'expériences de R&D dans les pôles. « Modeste et émergent, c'est suffisamment intéressant pour être mis en débat dans le cadre de ce séminaire ».



Les indices de la structuration :

- 1) La recherche-action autour des PTCE ;
- 2) Un travail réflexif des PTCE permanent et un phénomène qui s'est accentué ;
- 3) Le PTCE devenu progressivement un objet de recherche.

Il y a un certain nombre de doctorats sur les PTCE, des colloques, des publications. Une trentaine de chercheurs a été identifiée pour avoir mené des études, autant de « personnes ressources pour les pouvoirs publics » et pour « approfondir les connaissances ». Il existe un besoin de structurer cette fonction recherche de la part d'un certain nombre de PTCE plus mûres, notamment dans une perspective d'évaluation. Certains PTCE peuvent devenir des lieux ou des vecteurs pour la recherche.

Autour des PTCE, des chercheurs en sciences humaines et sociales – économie, gestion, sociologie, communication - mais aussi en sciences physiques, chimie, sciences de l'ingénieur, sciences du vivant.

LES ORIGINES DES INTERACTIONS ENTRE RECHERCHEURS ET PTCE

Cinq origines d'interactions ont été identifiées :

1) Des interconnaissances informelles. C'est bien souvent une combinaison de « proximité géographique, relationnelle et cognitive » qui a conduit des chercheurs à travailler avec des PTCE. Ce sont le plus souvent des chercheurs, plutôt que des laboratoires. La signature d'un partenariat entre une université et un PTCE peut être longue et comporter toute une série d'obstacles. Un chercheur individuellement peut avoir accès plus facilement au terrain de recherche, constitué par un PTCE.

2) La recherche partie prenante. Il y a des chercheurs et des laboratoires davantage parties prenantes du PTCE. Par exemple : Benoît Prévost, Directeur du département Administration Économique et Sociale de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, a participé à la rédaction du « volet recherche » du pôle 3.EVA¹.

3) La contractualisation sur des projets ponctuels de R&D. Elle est généralement financée et peut mobiliser des compétences spécifiques, comme c'est le cas pour les PTCE Florange e2i ou Le Phares. « Ce sont souvent des tâches précises de recherche ponctuelles et qui n'ont pas vocation à durer dans le temps ».

4) Des partenariats au long cours, articulant la recherche académique et la production de connaissances plus opérationnelles « qui va permettre le développement du projet lui-même ». Laurent Fraisse met en avant « les avantages d'un certain nombre de doctorants qui sont en CIFRE », au sein d'un PTCE.

5) La dynamique de coopération territoriale à l'origine de communautés de recherche, de centres de transfert ou d'un dispositif de R&D. Par exemple : le PTCE Matières et Couleurs, dont les relations avec le monde de la recherche ont débouché sur la création d'une école interdisciplinaire, soutenue par le CNRS.

¹ « PTCE 3.EVA : Accompagnement, conseil et réflexion sur l'expérimentation de monnaies locales, de circuits courts et de valorisation des ressources locales dans la Haute Vallée de l'Aude par Benoit Prévost et son équipe.

QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES DE RECHERCHE ?

Il y a quatre types de postures, avec un point commun : « Nous sommes rarement dans une posture de surplomb : il existe généralement des liens entre la population du PTCE et le chercheur, des échanges, des restitutions qui permettent aux PTCE d'avancer sur leurs projets ».

Le PTCE est l'objet de la recherche dans un environnement territorial, sur des problématiques associées : innovation sociale, coopération territoriale, développement durable, etc. Le chercheur tente de comprendre son mode de fonctionnement : types de gouvernance, de coopération, d'impact économique... Le pôle peut devenir un moyen de financer une recherche, « parfois sans même que le chercheur ait connaissance de travailler sur un PTCE ».

Des recherches peuvent être contractualisées et intégrées dans le PTCE. Il peut faire l'objet d'une convention, avec un financement. Il s'agit de recherche au long cours. Par exemple : l'École des Métiers de l'Environnement de Rennes (EME) est partenaire du PTCE Les EcoNautes.

En recherche-action participative, Laurent Fraisse cite l'exemple de Danièle Demoustier, socio-économiste, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Une « démarche de co-production de connaissances utiles pour l'action » a été menée avec des regroupements d'animateurs et fondateurs de PTCE qui travaillaient sur des questions de gouvernance, coopération, modèles économiques...

Les connaissances utiles pour l'action peuvent être :

- Des diagnostics territoriaux, des analyses de besoins et des études de faisabilité ; la formalisation du projet, de la gouvernance, de la fonction recherche du PTCE ;
- La création de startups ou d'entreprises (Les Alchimistes, émanation du PTCE Le Phares, en est une illustration) ;
- Des concepts, des procédés ou des produits (un certain nombre de PTCE ont labellisé des produits) ;
- Un appui au transfert et à la diffusion des innovations sociales, dont traitera l'Institut Godin ;
- Des grilles et des méthodes d'évaluation. « Il existe un enjeu d'évaluation d'impacts en termes d'emploi, de coopération économique, d'identité de territoires », etc.



Ces démarches de R&D méritent davantage de valorisation et de reconnaissance institutionnelle, « une visibilité plus forte dans les dynamiques de coopération territoriale », affirme Laurent Fraisse. A cet effet, neuf recommandations sont émises dans le Premier panorama des démarches de R&D.

Première recommandation : adjoindre un volet R&D et évaluation à la cellule d'animation nationale. Cette cellule « d'information, communication et ingénierie de projets » est une idée soutenue par l'État. Il s'agirait de **former un groupe de R&D territoriale sur l'innovation technologique et l'innovation sociale.**

Autre recommandation : l'inscription des PTCE dans les agendas et dispositifs de recherche. Le Ministère de la Recherche n'était pas partie prenante de l'appel à projet interministériel. Acteurs de terrain, chercheurs et pouvoirs publics pourrait travailler ensemble à « l'identification des thématiques » des programmes de recherche, mobilisables sur les PTCE. C'est « la responsabilité » des laboratoires, comme l'ANRT, qui intégreraient les PTCE dans les dispositifs de coopération économique. Laurent Fraisse cite également **le besoin de faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement et de financement de la R&D.**

RETOUR SUR LA PUBLICATION DU LABO DE L'ESS : ENQUÊTE NATIONALE D'ANALYSE DES PTCE

Françoise Bernon rappelle « l'intuition » de Claude Alphandéry, fondateur du Labo de l'ESS. Avant de porter le nom de PTCE, en 2010, les différents travaux ont relevé essentiellement des sciences humaines. La mesure d'impact n'avait pas été suffisamment faite et « sans évaluation des PTCE, leur valeur ne pourrait jamais être déterminée. La cellule d'animation propre, quand elle existait, ne possédait pas forcément l'ensemble des chiffres. Il fallait donc interroger l'ensemble des acteurs des PTCE pour pouvoir consolider les résultats. Il s'agissait de mesurer « la force de la coopération, du lien social, de la mutualisation... ».

La nécessité d'évaluation des pôles se situe à plusieurs échelles : au niveau national, dans leurs relations extérieures, dans leur organisation interne.

Au niveau national, cela permettait « une meilleure compréhension » des pôles pour « une meilleure offre d'accompagnement ». Plusieurs pôles accompagnés ont fermé, signifiant qu'une enveloppe financière, seule, est insuffisante. « Si nous ne pouvons pas accompagner le développement des pôles avec des moyens consolidés, nous n'avancerons pas ». L'évaluation est nécessaire pour faciliter le rapport avec les pouvoirs publics, « avec des éléments d'impacts ». Dans leur organisation interne, « il est important qu'ils puissent mesurer, diriger, réorganiser leur mode de fonctionnement », poursuit Françoise Bernon.

Soixante-huit pôles ont été sollicités pour participer à cette enquête. Cinquante ont accepté de répondre, représentant un total de 740 structures. Les résultats présentés sont la consolidation de

réponses de 24 pôles, soit 187 structures.

L'enquête a pour objectifs de capitaliser les données qualitatives et quantitatives, analyser les premières tendances et évaluer les différents types d'impacts. Ce travail a été effectué avec le soutien du CGET. Françoise Bernon remercie Emmanuel Dupont, de la Mission Stratégie de Recherche et d'Innovation.

« **Les éco-activités ou relevant du développement durable arrivent en tête dans les PTCE ;** au même niveau (24%), les activités liées à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels, notamment en raison du fait qu'il y a de nombreuses structures d'IAE ; en troisième, l'agriculture et l'alimentation durable (20%). Ces sujets sont donc susceptibles d'intéresser le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ».

La mutualisation ressort de façon prégnante dans cette analyse. Plus que des moyens matériels, ce sont les compétences (79%), les savoirs et connaissances (73%) qui sont majoritairement mutualisés. L'impact principal est la progression d'une filière ou d'un secteur, participant au développement économique d'un territoire (81%).

Autre élément significatif : 8,2% du chiffre d'affaires total de ces structures est dégagé par l'appartenance à leur PTCE. Nous pouvons donc constater que cette coopération constitue un « levier économique important » sur les territoires.

Pour continuer ce travail, Françoise Bernon rappelle l'importance des moyens : la construction d'une cellule d'animation nationale, soutenue par la Délégation interministérielle à l'ESS (DIESS), doit se poursuivre. « Il faut se donner des outils de mesure (...). Créer une plateforme nationale des ressources serait un moyen d'échanger entre les pôles. Le cahier des charges est prêt ! » Des réussites exceptionnelles, comme celle de la Scic La Maison de l'économie solidaire du Pays de Bray, doivent continuer à être valorisées.

Pour Rachid Charfaoui, des signaux permettent désormais de « dresser une stratégie » et « faire des prototypes ». Les témoins invités à ce séminaire vont à la fois montrer la plus-value d'appartenir à un PTCE et expliciter les manques pour porter véritablement cette R&D dans les PTCE.



La publication *Enquête d'analyse des PTCE* est consultable en ligne sur le site du Labo de l'ESS.

TÉMOIGNAGES DE PTCE ET INSTITUTS DE RECHERCHE

Quelles relations entre PTCE et instituts de recherche ?

Pour Nicolas Chochoy, de l'Institut Godin, il existe une logique de travail, les travaux ayant toujours été « pensés à l'échelle d'un territoire ». La première hypothèse, il y a dix ans, avant même la constitution juridique de l'Institut : « **le territoire se construit sur l'activation de pratiques solidaires** ».

La recherche fondamentale

Nicolas Chochoy cite l'exemple d'un article sur les écosystèmes territoriaux, présenté au 5ème Colloque international du CRISES : « Des émergences à la reconnaissance. Trajectoires d'innovation », en avril 2017, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il pose « des conditions d'émergence favorable » à ces PTCE et des propositions en matière de politiques publiques. Par ailleurs, Geneviève Fontaine qui travaille à Grasse, dans la Scic TETRIS (Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale), poursuit une thèse démarrée en 2015, financée par l'Institut Godin à Amiens, rattachée à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée : « Comment la coopération territoriale basée sur l'économie solidaire contribue-t-elle au développement locale durable ? ».

Pour une R&D territorialisée ?

La R&D traditionnelle se fait autour d'un produit, d'un bien. « Des verrous sont identifiés et la recherche permet d'apporter des pistes de sorties. C'est également le cas des PTCE, mais c'est avant tout une organisation territoriale. Ces acteurs peuvent partager des problématiques immatérielles très importantes pour leur développement. Il est possible d'encadrer une fonction recherche ou de placer un doctorant dans le temps, en vue d'identifier des problématiques et d'y répondre », explique Nicolas Chochoy.

La thématique de « la diffusion » est en cours de réflexion. Un événement a récemment été organisé autour du thème « Changement d'échelle et/ou diffusion de l'innovation sociale ? », en partenariat avec le CGET, au SILLAB, laboratoire pour l'innovation et l'investissement dans l'ESS, des Hauts-de-France.

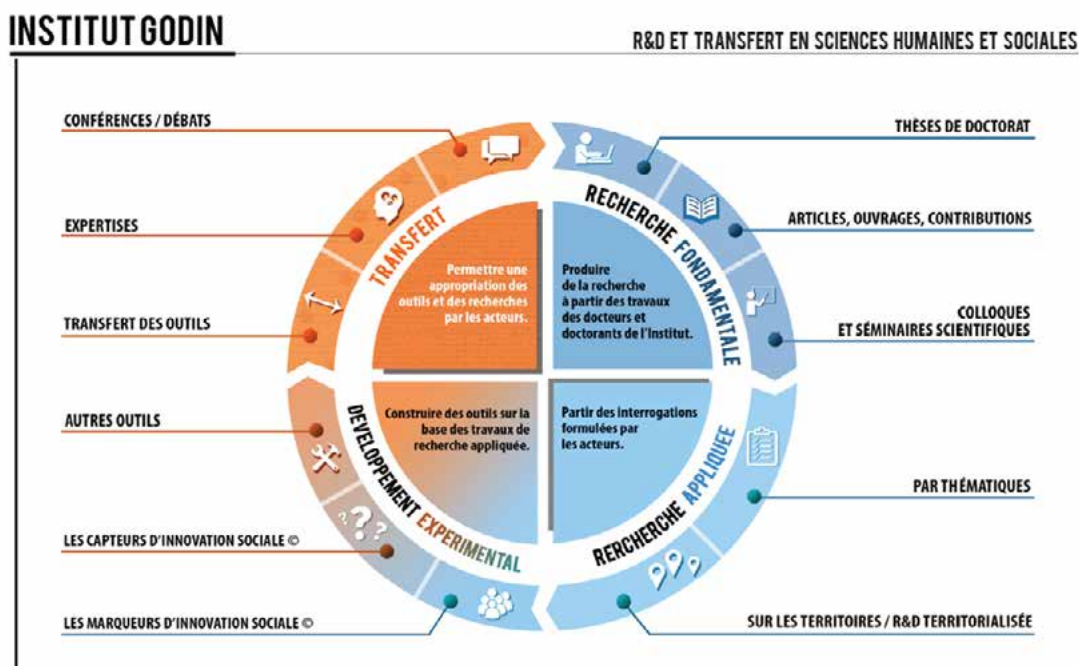
Développer ce type de fonction R&D n'est pas évident : cela demande des changements de postures auprès d'acteurs qui ne sont pas du tout ou très peu habitués à incorporer des temps de travaux avec les chercheurs, et auprès de chercheurs qui doivent consacrer du temps au service de ces acteurs.

La recherche expérimentale

Elle se fait à travers « un outillage construit avec les PTCE », comme c'est le cas avec Forange e2i, TETRIS, la Maison de l'Économie solidaire... Il s'agit de voir avec les pôles quel type d'outils de pilotage peuvent être construits, en utilisant des éléments de la recherche sur les pratiques solidaires ou d'innovation sociale. « C'est à la fois une gouvernance collective, mais aussi un procédé qui produit des projets, pour le dire simplement. Nous essayons d'avoir cette double dimension », poursuit Nicolas Chochoy.

Le transfert

Selon Nicolas Chochoy, lorsqu'un outil fonctionne bien, il faut le reconstruire pour l'adapter à un autre territoire. « C'est un travail d'expertise sur les projets qui peuvent sortir au fur et à mesure des PTCE. Nous allons travailler sur la structuration en matière d'innovation sociale et de pratiques solidaires ».



Cette infographie reprend les quatre grandes activités de l'Institut Godin : le transfert, la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

PHILIPPE LEROUVILLOIS,

PTCE FLORANGE ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET INSERTION (OU FE2I)

Philippe Lerouvillois, économiste, a été professeur associé à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA), de l'Université de Lorraine. En 2010, il a créé ECOTA, coopérative de consultants en développement durable. Florange e2i a vu le jour en 2014, à l'initiative d'ECOTA et de l'entreprise d'insertion VALO' (nettoyage et déchets). Son PTCE été lauréat de l'appel à projets interministériel sur la base d'une démarche d'écologie industrielle.

« Au départ, nous sommes une entreprise d'insertion classique avec des métiers à faible valeur ajoutée, explique-t-il, avec un enjeu économique immédiat : redéploiement, changement d'échelle et montée en gamme. Il y a un enjeu très fort pour les entreprises d'insertion pour sortir de la sous-traitance et des métiers low-cost ».

En 2016, un partenariat est noué avec l'Université de Lorraine pour la R&D, donnant naissance à la coopérative BIOLUB, « une start-low solidaire [contre-pied de startup] pour fabriquer des biolubrifiants à partir d'huiles alimentaires usagées ». Après des financements de la CDC les trois

premières années, Fe2i remporte des appels de l'ADEME et de la Région Grand Est, avec un projet d'éco-cité de 8000 logements sur 20 ans (bâtiment responsable, logistique chantier).

Les PTCE devraient pouvoir être accompagnés à l'étape de programmation via des investissements, et non des subventions. Malgré une croissance annuelle de 40%, en phase de passer à 100%, le pôle rencontre de nombreux freins et difficultés financières. « Il manque généralement 30 000€ en fin d'année, ce qui est à la fois peu en termes de financement, mais conséquent à notre échelle, constate Philippe Lerouvillois. Pour refinancer la R&D, il faut des retours sur investissements. Ils sont à zéro, en trois ans. Il est courant d'être dans un chemin de croissance rapide et non rentable au début, qui consomme de la trésorerie ».

Philippe de Rouvillois retient la dimension d'encapacitation et d'apprentissage de la coopération. « Il y a un apprentissage organisationnel permanent (...) Le président n'a pas le temps de s'occuper du management, donc nous sommes bien obligés de faire de l'encapacitation », conclut le dirigeant.

Rachid Cherfaoui, quant à lui, revient sur la nécessité de travailler sur le long terme, « pour qu'il y ait de retours sur investissements ». Les projets relèvent souvent de problématiques environnementales. Selon lui, l'approche technologique n'est pas une réponse dans le cas des pôles. « Un signal faible qui devient fort aujourd'hui » : l'ADEME commence à investir dans « la dimension d'innovation sociale et la transformation des postures des entreprises et des citoyens ».

« Nous n'obtiendrons pas de performances écologiques, si nous n'investissons pas dans cette dimension d'innovation sociale et de transformation des acteurs de la société ».

Ci-dessous : PTCE Florange Fe2i



STÉPHANE BERDOULET, PTCE LE PHARES

Stéphane Berdoulet intervient en tant que directeur d'Halage, structure d'insertion par l'activité économique, co-gérant de la Scic Le Phares et cofondateur des Alchimistes, une SAS bientôt ESUS. Il explique comment le PTCE et la coopération de ses membres sont à l'origine de la création de la SAS et de démarches de R&D financées par l'ADEME, « autour d'un collectif de compétences de haut vol ».

Le contexte : un territoire de Seine-Saint-Denis, « l'Ile-Saint-Denis qui comporte un double visage avec la petite défense et tous ses sièges sociaux, et d'un autre côté des problématiques socio-économiques anciennes ». Halage et Études & Chantiers d'Ile-de-France sont deux structures IAE. « Réaliser leur mission sociale nécessite des conditions que l'environnement transforme, bouscule notamment en termes de soutien public et de tarification des prestations. Notre choix n'a pas été dans la recherche de partenaires, mais dans la création de notre propre écosystème d'activités génératrices d'emplois, accessibles aux personnes dans les parcours d'insertion ».

Leur mission est triple : faire vivre un lieu professionnel original et convivial, à travers la mutualisation ; être un acteur de développement local ; être un pôle apprenant et ressource. Le Phares est né d'une recherche-action avec une équipe pédagogique du Centre d'économie sociale (Cestes), au CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers). « Nous essayons d'être un lieu d'accueil de CIFRE, notamment sur des questions de parcours d'insertion réussis, en partant des expériences de SIAE du Phares. Nous avons un projet de démarche de renversement, en partant des savoirs expérientiels – notamment en agriculture urbaine, du public qui vient des zones rurales en milieu urbain », explique Stéphane Berdoulet.

Être un pôle ressources ne signifie pas forcément essaimer, car ce modèle est lié à une logique de territoire, estime le dirigeant. Il a proposé à Fabien Kenzossato, arrivé au Phares en tant que « consultant, après un parcours un peu atypique en tant qu'ingénieur polytechnicien entré dans l'ESS », de réfléchir à la revalorisation de la cellulose, avec le compostage des couches. « Nous travaillons aussi depuis un an demi avec Alexandre Guili sur les déchets alimentaires. Nous sommes bien sur des questionnements territorialisés, puisqu'en Ile-de-France, un déchet alimentaire fait minimum 70 km pour aller à Étampes, voire Grincourt, à 180 km. Des tonnes de déchets sont transportées par camion sur les routes ».

Pour les couches, deux moyens existent : l'incinération ou l'enfouissement. Selon l'ADEME, dans la poubelle ménagère nationale, il y a environ 20% de déchets putrescibles et 13,5% de textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques...). C'est le seul déchet qui augmente à la fois en poids et en part. Pour répondre à ces enjeux divers (environnementaux, d'insertion, économique, réglementaire), le pôle a élaboré un maillage de petites unités de compostages, réduisant le trajet des déchets et produisant « un compost local normé ». Leur unité permet de produire du compost en deux semaines et demi, beaucoup plus rapidement que les composteurs de pieds d'immeuble.

« Nous travaillons également sur les enjeux d'éducation populaire et de sensibilisation autour du déchet. C'est une activité diversifiée qui permet de collecter, composter, livrer, éduquer et peut-être, bientôt une conciergerie de quartier ».

C'est un projet de micro-franchise solidaire, développé avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Le métier est accessible avec un « bas niveau de qualification ». Les surfaces nécessaires sont adaptées « à l'interstice urbain, car nous sommes sur des surfaces de quelques centaines de mètres carrés ».

Le PTCE a constitué un collectif de compétences avec deux laboratoires, le CNRS et l'APAIZA, (à Pau), le premier producteur de couches en France (Intermarché), le 1er acheteur de couches (Uni-achat) et Graines créatives (spécialisé en séparation d'emballages alimentaires). Le projet se développe en Ile-de-France ; des discussions sont en cours avec différentes villes en France. Une expérimentation, avec le traitement d'environ 200 kg par jour, a permis de créer le 1er site agréé de traitement de déchets intramuros à Paris. « Les PTCE génèrent de la R&D et des expérimentations, avec un long chemin de croix pour que cela aboutisse », appuie Stéphane Berdoulet.

Rachid Charfaoui rebondit par un point commun essentiel entre PTCE : « Les pôles deviennent des espaces mutualisés de R&D territorialisée, où ne se retrouvent pas seulement des acteurs de l'ESS, mais également des entreprises classiques. Ils constituent des entrepreneurs qui prônent la collaboration pour inventer de nouveaux objets économiques. Il y a une performance économique et une performance d'intérêt général ».

Selon lui, la question de l'impact social se pose, notamment pour les questions de financement. Le PTCE participe à la fois à une économie de marché, mais également à la création de relations non marchandes entre un certain nombre d'acteurs. Il réfléchit sur « la redistribution de la valeur ajoutée de cette entreprise » sur les territoires. **Il est intéressant de souligner que « la performance de la R&D technologique est utilisée pour expérimenter le champ de l'innovation sociale ».**

INTERVENTIONS DE LA SALLE

Nicole Alix, cofondatrice de l'association La Coop des Communs qui travaille sur « le lien entre le monde de la recherche et ce champ de l'ESS (...), les communs ». Elle souhaite savoir si les acteurs des pôles rencontrent des soucis sur **les questions de brevets, de propriété intellectuelle ou de partage de savoirs**, « dans les cercles déjà rassemblés au sein des PTCE, et au-delà ».

Philippe Lerouillois explique que pour BIOLUB, la négociation avec la société d'accélération de transferts de technologie de l'Université de Lorraine, dure depuis deux ans, témoignant d'une lenteur institutionnelle. « Nous faisons, sans maîtriser vraiment la propriété

intellectuelle aujourd'hui. Nous avons des relations interpersonnelles avec des membres du laboratoire de recherche. Je ne pense pas qu'ils iront vendre le brevet à d'autres. Sur l'autre projet, l'application logiciel pour faire du "facilities management" sur des chantiers, nous avons décidé de faire de l'open source » [librement accessible à tout public].

Stéphane Berdoulet témoigne de l'impossibilité de breveter le compostage. « C'est un processus naturel, sur lequel nous ne faisons que réunir des conditions idéales, idoines. A partir du moment où nous sommes identifiés comme acteurs crédibles du territoire, il n'y a pas vraiment de raison d'être mise en danger. Que l'idée soit



reprise ou développée par d'autres n'est pas un souci », explique-t-il.

Rachid Cherfaoui juge cette question structurante, dans la vision et la stratégie. A la Maison de l'Économie solidaire, les phases de problématiques et de benchmark mises en commun permettent d'être partenaires. « Quand nous entrons dans les phases de levées de freins, de prototypage, d'expérimentation, nous demandons aux acteurs de devenir coopérateurs. Si le Crédit d'impôt recherche (CIR) en matière d'innovation sociale existait, cela pourrait représenter de l'ordre de 35 000€ tous les ans ». Il y a donc vraiment une réflexion de long terme à poursuivre sur la structuration des mécanismes de R&D, selon lui.

Françoise Bernon souhaite en profiter pour souligner l'écart avec d'autres dispositifs, au niveau national, comme les pôles de compétitivité. Selon elle, ils vont recevoir 38 millions d'euros et 4 milliards et demi, au titre du CIR. « Il faudrait trouver un équilibre de moyens. Il faut réfléchir à la protection ». Elle rappelle que des acteurs de l'ESS sont à l'origine d'innovations comme le recyclage, les circuits courts, les tiers lieux.

Christophe Besson-Léaud, Fondateur de la coopérative ALLIANCE SENS & ÉCONOMIE (Scic) témoigne : « Il faut avoir une logique de licence de coproduction d'innovateurs ouverts et

d'exploitation de cette R&D, avec une structure qui peut être hybride, capitalisée avec des investisseurs. Il faut avoir au capital à la fois des acteurs publics et privés à l'origine de cette R&D, de cette activité qui va créer de la valeur pour tous ».

Rachid Cherfaoui rappelle qu'un grand nombre de coopération économique sont en Scic, sous forme de sociétés anonymes (SA), « un bon socle juridique pour ce que vous décrivez ». Elles peuvent aussi prendre la forme de sociétés par actions simplifiées (SAS) ou de sociétés à responsabilité limitée (SARL).

Abdelhamid Abidi, Ingénieur de recherche en sociologie, à l'Université de Nantes se réjouit d'entendre ce discours sur l'innovation sociale, « le discours dominant » se portant beaucoup plus sur « le transfert technologique, l'innovation technologique ». Il se demande quel type de rapports les structures de recherche entretiennent avec les entreprises.

Philippe Lerouillois travaille avec trois « collègues », sur le montage d'une filiale particulière des déchets. « Si la machine fonctionne, elle sera brevetée. Puis, nous nous débrouillerons entre nous pour partager les fruits de cette propriété intellectuelle ».

Stéphane Berdoulet relate une contrainte réglementaire qui aurait pu mettre à mal son projet de compostage. Une installation classée

pour la protection de l'environnement (ICPE) est soumise à de nombreuses réglementations de prévention des risques environnementaux, notamment en termes d'autorisations, en raison des nuisances éventuelles ou des risques importants de pollution des sols. Son seuil d'une ICPE est de 2 tonnes par jour et le PTCE doit rester en-dessous de ce seuil. « Cette régulation (...) privilégie des immenses installations, avec des investissements à plusieurs millions d'euros, amortissables sur des années. Cette question est allée jusqu'au gouvernement et aujourd'hui, la consultation, faite par le ministère sur les déchets, a complètement effacé l'article qui pouvait mettre notre projet et celui d'autres personnes en France, en péril ».

Yoan Geoffroy, directeur de Favart, qui accompagne depuis 2009 des entreprises, des startups et des territoires : « Nous travaillons sur le droit à l'expérimentation de nouveaux modèles économiques et juridiques pour résoudre les problématiques de territoires ».

Il souhaite savoir quels sont les verrous réglementaires, juridiques, fiscaux rencontrés dans cette logique partenariale de coopération territoriale : « Quelles réponses avez-vous déjà potentiellement trouvées ? Et quelles solutions aimeriez-vous voir dans un futur relativement proche ? »

Stéphane Berdoulet et ses partenaires ont souhaité construire Les Alchimistes en Scic, issue d'une logique très coopérative au sein du Phares. Mais la R&D et les investissements nécessaires au déploiement du projet, ne pouvaient être portés par une Scic aux yeux des investisseurs. « Ils voulaient une société plus classique de l'économie traditionnelle, donc une S.A.S. C'est l'un des verrous sur lesquels nous avons dû travailler ».

Philippe Lerouvillois : « Nous nous développons avec une Scop, porteuse du PTCE et que nous allons transformer en Scic cette année. Nous constatons que trouver des financements avec des business modèles qui fonctionnent n'est pas un problème ».

Rachid Cherfaoui : « Avec les coopératives, il y a une redistribution de dividendes et pas du tout d'enrichissements sur le patrimoine. C'est donc bien un changement de posture des investisseurs ».

Michel Abhervé, économiste, Professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée (en économie sociale et politiques publiques), contributeur aux Alternatives Économiques. Il exprime son étonnement : « Rachid Cherfaoui vous a sollicité pour parler social, vous êtes restés à parler technologie (...), comme si vous vouliez montrer que vous étiez aussi forts que les pôles de compétitivité ».

Pour **Rachid Cherfaoui**, c'est justement le chemin qu'il faut parcourir, « en montrant de plus en plus l'innovation technologique et l'utilité sur le plan économique, ces derniers justifient des moyens supplémentaires ». Selon lui, le travail sur Fe2i, sur la caractérisation de l'innovation sociale et l'évaluation de l'impact sur les outils, est très clair sur ce point.

Pour **Philippe Lerouvillois**, les composantes d'innovation sociale et d'impact social vont de soi. « C'est consubstantiel de notre projet, donc nous n'en parlons pas. J'ai une posture un peu idéologique. Si nous commençons à parler social, quand nous faisons de l'insertion, c'est mort ! L'insertion, c'est tout sauf du social, c'est emmener les gens vers l'autonomie ».



TABLE RONDE

2.

INSCRIRE DURABLEMENT LA R&D DANS LES POLITIQUES ACTUELLES

Dans un second temps, il s'agissait de réfléchir aux façons dont la R&D peut s'inscrire durablement dans les politiques publiques actuelles. Un panel d'experts était invité à poser des enjeux, des pistes de réflexion et d'actions : **Géraldine LACROIX**, Directrice Économie et Cohésion Sociale à la Caisse des Dépôts ; **Emmanuel DUPONT**, de la Mission Stratégie de Recherche et d'Innovation au CGET ; **Pascal GIAT**, Chef de service à l'ANRT, Association Nationale Recherche Technologie. **Hugues SIBILLE**, en tant que membre du Conseil supérieur de l'ESS et **Christophe ITIER**, Haut-commissaire à l'ESS, ont conclu le séminaire. Des interventions de la salle ont permis de soulever des questions en matière de marchés publics, fiscalité, aides...



GÉRALDINE LACROIX,

DIRECTRICE ÉCONOMIE ET COHÉSION SOCIALE À LA CAISSE DES DÉPÔTS

« La question de R&D en innovation sociale est particulièrement structurante pour les PTCE ».

Géraldine Lacroix a participé à la rédaction de la Loi relative à l'ESS et au pilotage des deux appels à projets interministériels, dans lesquels elle avait souhaité évoquer la question de la R&D. Pour la CDC, Le Labo de l'ESS est un partenaire « fidèle et constructif ». Géraldine Lacroix a découvert les PTCE quand elle participait au cabinet de Benoît Hamon. « J'ai toujours trouvé que ces initiatives de terrain (...) incarnaient très bien la puissance de l'innovation sociale et de l'ESS. (...) Il fallait leur donner la reconnaissance, afin d'en faire une politique publique, pour leur donner tout leur plein sens et leur plein dynamisme. La loi y a participé ».

Selon Géraldine Lacroix, « les deux appels à projets ont continué l'histoire ». La Caisse en a été un acteur important, avec près de deux millions d'euros pour soutenir les deux appels et leurs 37 lauréats. « Quelle sera la suite de l'histoire ?, se demande-t-elle, notamment sur le « prisme R&D, innovation sociale, changement d'échelle ».

Deuxième action pour la CDC : sortir d'une logique de subventions et de soutien à l'amorçage, pour passer à une logique d'investisseur. « Nous avons plusieurs projets en tant qu'investisseur direct dans les PTCE, dont le modèle arrive à la maturité qui intéresse un investisseur ». Quatre projets devraient aboutir dans les prochains mois, pour un investissement d'un peu plus d'un million d'euros de la Caisse. « Nous passons à une nouvelle phase de l'ambition. Je pense qu'il y a une dynamique intéressante qui va se poursuivre ».



Le troisième axe que la Caisse souhaite faire avancer, à la direction Économie et Cohésion Sociale, est l'entrepreneuriat. « Nous travaillons avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche pour pousser l'entrepreneuriat étudiant », dans lequel il y a régulièrement des modèles provenant de l'ESS.

Un autre sujet fort est l'économie de la connaissance, « clairement dans l'axe de ce matin, en lien avec la DGRI, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ». La direction générale de la recherche et de l'innovation (D.G.R.I.) pilote l'élaboration de la stratégie nationale de recherche, en étroite collaboration avec les ministères concernés et en impliquant l'ensemble des parties prenantes. Elle la décline par grands domaines scientifiques et dans ses dimensions transversales. « Nous établissons des partenariats et nous investissons. Nous accompagnons l'INSern par exemple, et les entreprises dans leur démarche de propriété intellectuelle, de défense de brevets à la française ».

Selon Géraldine Lacroix, l'axe insuffisamment exploité est le croisement des actions de la CDC dans les domaines de l'ESS, l'économie de la connaissance et l'entrepreneuriat. « Sachons ne pas traiter les sujets en silo, veillons à tracer des ponts, faire des mises en réseaux, conjointement avec l'ANRT ».

La CDC travaille avec Christophe Itier, « à la réflexion sur l'innovation sociale, à la construction d'un écosystème pertinent et d'une feuille de route sur ce sujet, à la fois pour mieux accompagner son émergence, son accélération et son développement, puis, son changement d'échelle ». Le calendrier des actions est riche : lancement du fonds NovESS pour accompagner les entreprises de l'ESS, y compris les PTCE, dans la phase de changement d'échelle (fin 2017) ; ouverture d'une plateforme numérique qui recense les besoins d'accompagnement (fin 2017). « Je pense qu'il faut maintenant passer à un stade d'ambition supérieure ».



EMMANUEL DUPONT,

MISSION STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION AU CGET

Emmanuel Dupont souhaite centrer sur les aspects R&D et mobilisation de la recherche. Il est à la fois satisfait de constater que les territoires sont porteurs d'innovation et de solutions « qui feront les politiques publiques de demain, régénérées, transformées ». Mais selon lui, il demeure « un enjeu d'isolement, de cloisonnement dans les territoires ». Il manque la diffusion d'un territoire à l'autre, « des passages à l'échelle, sous des formes de politiques publiques, plus ou moins souples ».

Un premier enjeu concerne la mobilisation de la recherche. Il s'agit de mettre à l'épreuve les présupposés et les valeurs des chercheurs déjà engagés, afin qu'ils soient « des passerelles entre des acteurs de l'innovation sociale, territoriale, l'ESS et les économistes (...) [faisant] l'aménagement du territoire, le développement économique, [ayant] des modèles macro-économiques très forts et [s'imposant] du niveau central jusqu'au niveau local ». Pour Emmanuel Dupont, il est nécessaire d'ouvrir le débat avec ce type d'économistes.

« Le travail sur les valeurs est important mais pas suffisant. La notion de création d'emploi est bénéfique, mais pas suffisante. Il faut avoir une vision plus macro sur ces enjeux. Il faut sortir du plaidoyer ».

Deuxième enjeu : ouvrir le débat avec des acteurs de l'innovation publique. Pour lui, la mobilisation des chercheurs sur des aspects d'innovation sociale et territoriale doit se faire « dans une mise en perspective de la transformation des appareils administratifs et politiques ». Un travail est lancé avec France Stratégies et d'autres acteurs sur l'axe : « performance économique, performance institutionnelle ».

Un autre enjeu concerne la question d'impact qui doit être travaillée différemment : « Il y a une injonction à tout limiter à de l'impact et de façon souvent réductrice. Il est plus facile de dire que ce n'est pas la meilleure façon, qu'il y a des coûts indirects, des effets systémiques. Mais c'est extrêmement compliqué à mobiliser et à utiliser. Il faut que les chercheurs nous aident à trouver des outils ».

Emmanuel Dupont juge l'essaimage « absolument essentiel ». Pour lui, les chercheurs peuvent aider à penser la circulation d'un territoire à l'autre, à capitaliser des savoir-faire. Il évoque l' AIS, l'accélérateur d'innovation sociale, « une partie de son activité sera sûrement consacrée à améliorer et renforcer la croissance de projets, d'entreprises, d'innovations ».

Le représentant du CGET fait la remarque de l'hétérogénéité des chercheurs et des conditions de l'intégration de la recherche dans un projet. Il s'agit de ne pas s'aliéner des disciplines, des communautés, pour éviter l'écueil de « l'empathie » et du « prolongement du militantisme ». Il aimerait créer les conditions du débat au niveau régional et national. « Il ne faut pas que le chercheur prolonge l'isolement, la singularité du PTCE, mais au contraire, qu'il orchestre davantage de mise en débat entre chercheurs ».

Rachid Cherfoui insiste sur la volonté partagée d'intégrer les chercheurs au cœur des PTCE, « encore faut-il qu'il en résulte une valorisation, voire un crédit d'impôts (...). Le changement de postures des chercheurs et des entrepreneurs est une des caractérisations de l'innovation sociale ». Concernant le changement de posture des acteurs publics, il rappelle que des collectivités sont parties prenantes de certains PTCE.

PASCAL GIAT, CHEF DE SERVICE À L'ANRT, ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Avec l'intervention du représentant de l'ANRT, il s'agit d'avancer sur le devenir des PTCE, « espaces opportuns pour les CIFRE [Convention Industrielle de Formation par la Recherche] et la structuration d'une recherche, plutôt en Sciences humaines et sociales », explique Rachid Cherfaoui.

Pascal Giat souligne le mot « technologie » de l'ANRT, pouvant « opérer comme un écran sur d'autres activités soutenues par l'association (...). Nous allons au-delà du monde de l'industrie. ». L'ANRT a pour but de mettre en relation la recherche privée et la recherche publique « par l'intermédiaire d'un certain nombre d'actions, de formations, d'information, d'influence », en lien avec des ministères.

L'ANRT soutient le dispositif CIFRE au niveau de la gestion et de la promotion. C'est « un contrat passé entre une structure socio-économique (entreprise, collectivité, association, fédération, syndicat, musée...), un doctorant et un laboratoire académique qui va devenir partenaire dans un projet de recherche ». Les modalités concrètes : une subvention de 14 000 € par an est allouée à la structure, pendant trois ans. Elle participe à un salaire versé au doctorant, de 23 480 € brut annuel minimum, pendant trois ans. En 2016, le salaire moyen était de 29 000 €. Un certain nombre de structures bénéficie d'un crédit impôt recherche (CIR) de 10 000€ minimum par an. « Cela peut donc revenir à 10 000€ par an, a minima, d'accueillir un doctorant qui va travailler sur un objet de recherche qui concerne la structure ».

Depuis sa création, 30 000 projets de doctorants ont été soutenus par les CIFRE. Il y a une progression du nombre de dossiers reçus et acceptés. En 2016, pour plus de 1600 projets soumis, environ 1300 ont été acceptés, soit 85%. En raison de l'enveloppe budgétaire, le seuil annuel est de 1400 projets soutenus maximum. Différents critères sont étudiés : la pertinence du sujet de recherche, la qualité du doctorant et la capacité de la structure à supporter trois ans de salaire.

Il n'y a pas de limitation dans les domaines couverts. Certains sont novateurs : aéronautique, chimie, médecine, développement durable... Il existe aussi un certain nombre de structures liées aux Sciences humaines et sociales remarquable (27% des thèses en 2016). Sont représentées : l'économie, la sociologie, la philosophie... Il y a une proportion importante de thèses en droit, supportées par des cabinets d'avocats. Le but d'une CIFRE est non seulement de mettre à disposition des structures, un doctorant, mais aussi de mettre en rapport le monde de la recherche académique, avec le monde de la recherche industrielle.

« Nous souhaitons vraiment lutter contre les préjugés qui feraient croire que les CIFRE sont réservées aux grands groupes, au CAC 40, à la chimie lourde, à l'industrie, aux technologies ».

La CIFRE peut-elle être adaptée pour les PTCE ? Oui, s'il y a un besoin d'innovation, une nécessité de travailler sur un projet de recherche exprimé par un PTCE, capable d'alimenter la recherche académique, répond Pascal Giat. « Il ne faut pas prendre le problème à l'envers en visant l'opportunité financière. Il faut se projeter au-delà des trois ans de la convention, car les thèses en SHS [Sciences humaines et sociales] durent plus longtemps. Elles se caractérisent également par des démarches plus volontaires des chercheurs, en comparaison des thèses en sciences dites dures, qui constituent une brique dans un ensemble ». L'ANRT enverra l'un de ses membres auprès de l'Institut Godin, pour mieux informer sur les dispositifs CIFRE.

Rachid Cherfaoui évoque la responsabilité des acteurs des PTCE pour envisager un crédit impôt recherche innovation sociale. Deux propositions : « écrire un programme de recherche sur 5 à 7 ans et se doter d'acteurs en capacité d'accueillir un doctorant, car la non prise en compte de cet enjeu peut s'avérer catastrophique ». Les freins ont été listés au sein du Conseil supérieur de l'ESS, ainsi qu'une série d'actions².

L'un des signaux encourageants : le Conseil régional des Hauts-de-France souhaite renforcer la R&D sur la question de l'innovation sociale. Michel Lalande, Préfet de la Région Hauts-de-France a évoqué auprès du Président de la Région, Xavier Bertrand, les PTCE comme un espace propice.



INTERVENTIONS DE LA SALLE

Anne d'Orgeval, Directrice de développement, PTCE Construire solidaire, à Montreuil

Son PTCE, dont l'activité est de bâtir sain, écologique et responsable, s'intéresse à « l'intensité sociale » dans un contexte de chantier de construction. Elle souhaiterait la création d'une sorte de « critère de performance » reconnaissant la complémentarité des travailleurs sur des chantiers spécifiques ; par exemple, la capacité à mobiliser des circuits

courts. Sur la question du militantisme, elle reconnaît faire de « la recherche pour ensuite tenter de faire du lobbying, faire reconnaître ce critère dans des marchés publics, par exemple ». Se pose la question du coût de la recherche inter-PTCE. Anne d'Orgeval cite l'enjeu de « la revalorisation » de certains métiers, comme celui de « collecteur-composteur ».

² « Rapport de synthèse Commission écosystème de l'innovation sociale », Projet d'avis, Conseil Supérieur de l'ESS, décembre 2016

Philippe Lerouvillois rappelle son projet de plateforme de gestion de chantiers responsables. Dans ce cadre, est développé un scénario d'analyse de cycle de vie d'un projet, sur les plans : environnemental, social et des coûts. Une fois l'outil développé, il pourrait être mis à la disposition d'autres PTCE.

Camille Henrion, nouvelle chargée de recherche au Clus'Ter Jura.

Étudiante en ingénierie de projet dans l'ESS, elle anime un programme de R&D sociale et la vie coopérative de la Scic. Clus'Ter Jura est originellement une entreprise d'insertion spécialisée dans le recyclage, transformée d'abord en Scop, puis en Scic pour répondre aux besoins du territoire dans les domaines de l'économie circulaire, de l'habitat et de la mobilité. Camille Henrion se pose la question de la place de chaque acteur dans le développement de la recherche, « pour la formaliser, démontrer la problématique par rapport à des espaces mutualisés dans lesquels d'autres chercheurs pourraient avoir une vision plus méta ». Elle se pose la question des financements et des retombées en matière de fiscalité ou d'aides.

« C'est l'articulation de la place de chacun et de la valeur ajoutée créée et comment chacun la capte, ensuite ».

Rachid Cherfaoui sollicite à nouveau Géraldine Lacroix sur la question de l'accélération du développement des PTCE dans les années à venir. Comment édifier une capitalisation et une animation au niveau national ?

Géraldine Lacroix, Directrice Économie et Cohésion Sociale à la Caisse des Dépôts
Ce besoin d'accompagnement en R&D des PTCE fera l'objet d'échanges avec l'ANRT, pour y apporter des réponses. Les 24 heures chrono

de l'entrepreneuriat démontrent « l'appétence » des doctorants eux-mêmes. « Entre le besoin d'un côté et l'appétence de l'autre, il faudrait organiser cette rencontre ». De la part des PTCE eux-mêmes, mieux partager et mutualiser les besoins relève de l'animation. « Entre la Caisse et le Haut-commissaire, nous devons travailler sur ce sujet. Il y a plusieurs solutions possibles. Ce chantier doit être repris avec le Labo de l'ESS ». Selon Géraldine Lacroix, le sujet de propriété intellectuelle est « majeur » et va « mobiliser des juristes ».

Emmanuel Dupont, Mission Stratégie de Recherche et d'Innovation au CGET : « Je plaide pour une animation partagée de la R&D des PTCE à organiser, avec des questions transversales ».

Le représentant du CGET estime l'enjeu R&D très fort pour aider à la structuration et au développement des PTCE, dans chacun de leur territoire spécifique. Mais il y a des effets de seuil et des problèmes communs à tous les pôles. « Cela donnerait de la chaire à la mise en débat nationale de la R&D. Pour les chercheurs, il est intéressant de travailler : la propriété, l'hybridation sociale, technologique... Pourquoi pas la data ? Les chercheurs peuvent ouvrir l'ESS à ces nouvelles perspectives », projette-t-il.

Selon Rachid Cherfaoui, c'est en effet le travail de l'Institut Godin, avec une recherche fondamentale collective et une recherche appliquée encadrée dans les territoires.

Avant de laisser la parole à Christophe Itier, Haut-commissaire à l'ESS, Hugues Sibille souhaite rendre hommage à Claude Alphanéry «qui a joué un rôle d'inspiration »

pour les PTCE et conserve un « esprit de recherche » jusqu'à ce jour. Il suggère d'observer et de s'inspirer d'autres pays, comme le Canada, par exemple, où les Scic sont bien intégrées dans l'économie québécoise. Le Labo de l'ESS s'attelle d'ailleurs à recenser un réseau de think tanks et associations spécialisées en économie sociale, en Europe. Le Labo de l'ESS pourrait lui-même constituer un terrain d'accueil en CIFRE.

Hugues Sibille salue l'implication de la CDC dans la recherche. C'est avec le sourire qu'il charge Géraldine Lacroix de transmettre au futur Directeur général de la Caisse, les travaux sur les PTCE. Selon lui, si nous pouvons nous féliciter des investissements de la CDC, « il faut qu'elle continue à financer de l'ingénierie ». Hugues Sibille s'adresse ensuite à Christophe Itier : « **Il y a un sujet d'articulation entre le chantier d'innovation sociale que vous êtes en train de ré-impulser et les PTCE. Il y a diverses**

expérimentations territoriales à dimension sociale et écologique : territoire zéro chômeur longue durée, territoires à énergie positive, PTCE, circuits courts... Comment les décloisonner et faire système ? »

De plus, il y a un fort enjeu d'innovation publique. Comment faire pour connecter, d'un côté, la société civile qui met en place des innovations sociales et de l'autre, des acteurs qui transforment les politiques publiques, au sein des collectivités territoriales ? **Hugues Sibille propose d'inclure une dimension innovation publique plus forte, au Labo de l'ESS et au CSESS.** « Nous n'avancerons pas si les innovateurs sociaux de terrain inventent le monde de demain, pendant que les politiques publiques demeurent inchangées. Il faut davantage de communication et de capitalisation ».





CHRISTOPHE ITIER, HAUT-COMMISSAIRE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET À L'INNOVATION SOCIALE AUPRÈS DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le Haut-commissaire remercie le Labo de l'ESS et l'Institut CDC pour l'organisation de ce séminaire. « Aujourd'hui, sur notre feuille de route gouvernementale, il y a la volonté d'inscrire une stratégie à 5 ou 10 ans sur le développement de l'ESS. Je sais, pour avoir été moi-même dirigeant associatif, que l'ESS souffre de trop de combats ligne à ligne, notamment sur les aspects réglementaires », ayant des conséquences sur l'innovation et la recherche. Une grande partie de l'énergie est dépensée par « un manque de vision globale, que ce soit au niveau de l'État ou au niveau des acteurs ». Depuis la loi Hamon, un temps de repositionnement de la stratégie de développement a manqué. Il y a désormais besoin « d'un acte II » et « les conditions sont réunies ». Différentes familles de l'ESS qui « se regardaient en chien de faïence » souhaitent désormais « trouver des modes de collaboration et de coopération ».

Selon le Haut-commissaire et du point de vue des pouvoirs publics, l'ESS apporte des réponses au modèle de développement économique et social « post-État providence version 20ème siècle, qui prend acte des transformations du monde sur le plan écologique et sur le plan des nouvelles formes de travail. L'ESS est un laboratoire pionnier sur ces sujets ». Il cite notamment la gouvernance d'entreprise, les échelles de salaires, les limites à la lucrativité...

Selon lui, il faut saisir cette « fenêtre politique » favorable. « Désormais, c'est une histoire de vision et d'arbitrage ». Cette vision, c'est celle de la reconnaissance du changement d'échelle. Les chiffres de 10% du PIB et de 13% des salariés du privé sont régulièrement évoqués, rappelle Christophe Itier. « Je m'étonne toujours que l'ESS soit si peu connue, si elle pèse autant. Il y a un problème de radar des acteurs publics, mais aussi de représentation ». Il faudrait développer le réflexe d'emmener des représentants de l'ESS dans les voyages officiels, en France et à l'étranger. A l'occasion du Sommet social européen de Göteborg, en Suède, le 17 novembre 2017, le Haut-commissaire a constaté une forte attente des pays membres de l'UE sur « une prise de leadership de la France pour faire avancer ces sujets de manière significative ».

« Nous sommes à ce moment historique, en toute humilité, dans l'histoire du développement de nos économies, de nos modèles sociaux et de l'ESS pour inscrire cette nouvelle étape ».

Cette étape sera opérée de façon concertée avec le Conseil supérieur de l'ESS. Des travaux doivent être rendus au gouvernement sur des mesures de pactes de croissance de l'ESS, afin de « consolider les modèles qui sont fragiles » (type contrats aidés, petites associations), de « déverrouiller un certain nombre de freins » et d'accélérer le développement. Aujourd'hui, le mécénat fiscal, tel qu'il est défini dans la loi, repose les questions de frontières. Christophe Itier souhaiterait accélérer certains leviers, comme la finance solidaire : « extrêmement importante pour l'ESS, dans une vision ouverte et non défensive ». L'idée est de permettre un changement d'échelle et une reconnaissance.

Concernant la R&D, Christophe Itier estime la politique actuelle plus favorable en matière d'innovation sociale. En témoigne le lancement « d'un accélérateur d'innovation sociale pour la partie opérationnelle – des projets émergents jusqu'à des entreprises plus mûres, avec des outils financiers, des outils réglementaires adaptés, une mesure d'impact et un accompagnement. Il y a aussi l'amont et la prospective qu'il va falloir construire ». De nombreux sujets – numérisation, vieillissement, nouvelles formes d'exclusion (etc.), nécessitent de « réfléchir » et de faire de la recherche académique, pour trouver les réponses adéquates.

Christophe Itier se projette dans une stratégie à poser sur 5 à 10 ans, mais également au-delà, « pour penser à l'étape suivante et s'inscrire dans le long terme ». Le Haut-commissaire fait le lien avec la concertation en cours « pour construire un plan de lutte contre la pauvreté. Il y a matière à travailler sur l'identification des besoins, des difficultés et des réponses ».

Christophe Itier est convaincu que la recherche se fait dans les territoires. C'est pourquoi, il soutient le lancement, prévu en début d'année 2018, d'un « appel à candidatures permanent pour labéliser des dispositifs territoriaux qui soutiendront l'accélération de cette innovation ». Des PTCE pourront faire partie des labellisés, aux côtés d'autres acteurs. « Nous allons labéliser des structures au fil du temps, pour ensuite déterminer des territoires pilotes ».



Le Haut-commissaire appelle de ses vœux le renforcement du volet recherche au sein du CSESS.

Il affirme prévoir de revenir vers les acteurs présents au séminaire, impliqués sur ces questions de R&D et d'innovation. Il s'agira de faire le point sur « la feuille de route » et « donner de la visibilité ». Il tient à insister sur ce point : « L'ESS étant l'économie de la proximité, c'est dans les territoires que tout s'opère ». A ce titre, observer et analyser les « réussites et les échecs » des PTCE serait pertinent.

Selon Christophe Itier, il est intéressant d'apporter l'ESS sur les territoires où il n'y a pas d'écosystèmes. L'accélérateur a pour objet « d'identifier des innovations locales pour en faire des solutions nationales ». Déployer des innovations et les transposer dans certaines villes ne semble pas comporter de difficultés majeures. Mais dans certains territoires, rappelle le Haut-commissaire, il y a des « besoins criants et un écosystème qui n'est pas favorable ». C'est à la fois un enjeu pour l'ESS et un enjeu politique. Selon lui, ce sont vraiment des acteurs de l'ESS qui peuvent porter cet enjeu de territoires. « Ce n'est pas le discours politique ».

Christophe Itier conclut sur l'utilité sociale de l'ESS : « **La parole publique est devenue une langue morte dans certains territoires. Si nous voulons redonner le sens de l'intérêt général aux yeux de ces citoyens (...), c'est l'ESS qui est en capacité de le faire par le langage de la preuve** ».



Le Labo de l'ESS est un think tank qui construit, par un travail collaboratif, des axes structurants de l'économie sociale et solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires.

lelabo-ess.org

SUIVEZ-NOUS !



@lelabo_ess



Labo ESS



Novembre 2017

41, rue de Bellechasse - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org

